



UNALS
94-102, rue de Buzenval
75020 Paris
01 44 93 29 37

A l'attention de Madame Alliot-Marie
Ministre de l'Intérieur

Paris, le 21 avril 2008

Madame la Ministre,

Apprenant le lancement, avant même l'avis de la CNIL, de la phase de test du logiciel ARDOISE, l'UNALS (Union Nationale des Associations de Lutte contre le Sida) et les signataires ci-dessous demandent l'arrêt immédiat de l'application de ce logiciel sous sa forme actuelle.

Nous nous indignons du fait que ce logiciel prévoit, dans la rubrique intitulée « état de la personne », de recueillir des données à caractère personnel qui font apparaître, directement ou indirectement, l'orientation et les pratiques sexuelles, les opinions religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale ou l'état de santé de toute personne entendue par la police, qu'elle soit simple témoin, victime ou suspecte.

Nous contestons pleinement la pertinence de ces informations. De plus, nous condamnons catégoriquement leur mention dans la rubrique intitulée « état de la personne ».

Un tel dispositif constitue une atteinte flagrante aux libertés individuelles et à la vie privée. Par ailleurs, parce qu'il peut conduire à la constitution de fichiers catégoriels, il nous semble permettre de graves dérives discriminatoires.

C'est pourquoi, nous réclamons, Madame la Ministre :

- d'éliminer de ce logiciel les items préétablis désignant et stigmatisant des catégories de personnes.
- de ne pas faire apparaître des renseignements relatifs à d'éventuelles circonstances aggravantes de l'infraction dans la rubrique intitulée « état de la personne ».

Nous vous remercions, Madame la Ministre, d'entendre nos vives inquiétudes et de prendre en compte nos objections dans les plus brefs délais.

Veuillez croire, Madame la Ministre, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

Signataires :

Anne Guérin, Présidente de l'UNALS